**Vaccin hépatite A**

**Remboursement des vaccins hépatite A (ou A/B) par les caisses pour les sujets à risque**

Les caisses maladies refusent souvent la prise en charge des vaccins contre l’hépatite A ou A/B pour les enfants originaires de pays de haute endémie et allant y retourner –sous prétexte que *« les vaccins des voyageurs ne sont pas à la charge de l’assurance de base* ». Cette réponse n’est pas correcte et donc pas acceptable. Vous trouverez ci-joint *(et dans la partie Abonnés du* *site Infovac (Abonnés – autres documents - varia)* **une lettre-type** pour vos demandes de prise en charge. Le cas échéant, n’hésitez-pas à contacter directement le médecin-conseil de la caisse impliquée.